



Royaume du Maroc
Conseil consultatif des droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CCDH DANS LA PRESSE NATIONALE

03 et 04 Juillet 2010
03 و 04 يوليوز 2010

Royaume du Maroc
Conseil consultatif des droits de l'Homme

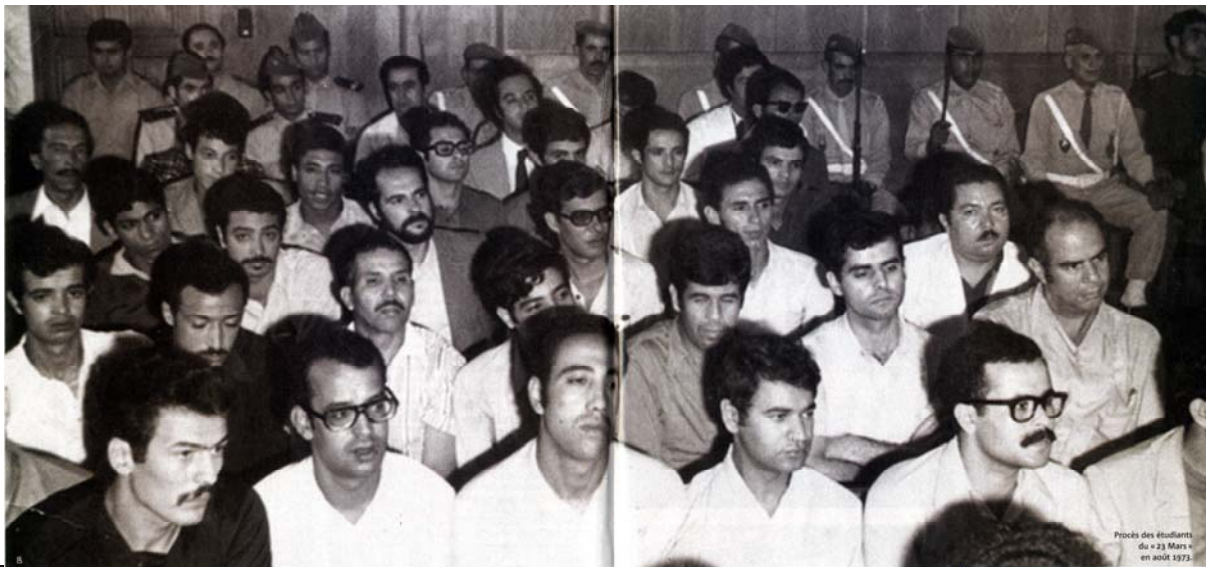
Département Information et Communication

CCDH

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان

actuel

Du 03 au 09 Juillet 2010

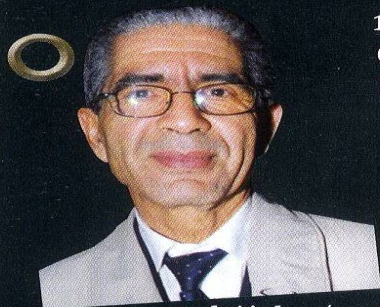


Ces
ex-gauchistes
qui nous gouvernent



➤ Ils sont passés de la gauche radicale à la droite libérale. Ils ont quitté leurs oripeaux révolutionnaires écarlates pour le tarbouche rouge du Makhzen. Les gauchistes qui nous dirigent ont oublié leurs dogmes, mais pas tous leurs principes...

Ahmed Herzenni Mister droits de l'Homme



14 ans de prison. C'est le lourd tribut qu'a payé Ahmed Herzenni pour son engagement marxiste-léniniste. « Linakhdoum

achâ'ab » (servons le peuple), d'obéissance maoïste qui n'a pas dépassé le stade des campus. Pour Herzenni et ses compagnons, la lutte armée contre le régime n'était pas prioritaire, il fallait d'abord éduquer les masses et s'occuper de l'éveil politique des paysans. Les militants étaient alors invités à se faire ouvrier ou fellah, l'espace de quelques années. Une fois les années Marx enterrées après les révélations des exactions de l'empire soviétique, Herzenni fera son mea culpa en prison. En 1982, il sort son fameux *Proposition pour l'alternative*. Il reconsidère alors la question de l'engagement politique et appelle à militer pour une école qui devrait avant tout transmettre le sens de la dignité de l'individu, à travers un enseignement qui fait la part belle aux valeurs de justice et de vertu. Une fois hors des barreaux, Herzenni n'aura de cesse de marier ses convictions teintées de socialisme scientifique avec d'autres vues de l'esprit. Aux auditions publiques de l'IER en décembre 2004, l'ex-détenu politique se fera remarquer par un retentissant « *je ne suis pas une victime* » qui lui ouvrira une succession toute naturelle au poste envié de patron du CCDH, l'héritier naturel de l'Instance équité et réconciliation. ■ A. E. A.

Driss El Yazami

La longue marche du maoïste



Né à Fès, il a connu les années fébriles de la revue Souffles, animée par le poète Abdellatif Laâbi. Parti faire ses études en France, il s'y installe et penche pour la

gauche prolétarienne et les idées révolutionnaires de Mao. Sa préoccupation essentielle reste la question des immigrés. Il a été expulsé de France en janvier 1975 pour avoir mené une grève de la faim des sans-papiers. Arrivé au Maroc, il a été écroué pendant trois mois dans le pavillon dédié aux immigrés au sein du « complexe », sombre centre de détention à Rabat. Placé sous surveillance pour activités militantes, il réussit, une année plus tard, à s'enfuir et à retourner en France. Il a été condamné à perpétuité par contumace en février 1977, dans le même procès, son frère cadet Abdelalif est condamné à 22 ans de prison ferme qu'il fera à la prison centrale de Kénitra. Approché par la Ligue française des droits de l'Homme, il en devient le vice-président. Quelques années plus tard, on le retrouve à la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) où il occupera le poste de secrétaire général jusqu'à ce jour. Il est aussi, tour à tour, délégué général de l'association Génériques, dédiée à l'immigration en France, et rédacteur en chef de *Migrance*, une revue fondée par ses soins. Créatif, il est également auteur et réalisateur, il a coréalisé le film *France, Terre d'Islam* et participé à plusieurs ouvrages collectifs sur l'immigration. En 2005, il finit par accepter d'intégrer l'IER (l'Instance équité et réconciliation), puis le CCDH en 2007 où il est nommé par dahir royal, président et qu'il dirige jusqu'à aujourd'hui. Il a organisé l'exposition *Génération, un siècle d'histoire des Maghrébins en France et en Allemagne* en 2009. ■ B. T.

Théâtre : Situation des réfugiés subsahariens au Maroc

A l'occasion de la journée mondiale du Réfugié, célébrée le 20 juin 2010 sous le thème "Retrouver un chez-soi", le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme et le Haut commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ont organisé la présentation d'une pièce théâtrale sur la situation des réfugiés subsahariens au Maroc. En utilisant la darija comme outil d'intégration, et le théâtre comme moyen d'expression, un groupe de réfugiés subsahariens lèvent le voile sur les difficultés qu'ils rencontrent et les désagréments qu'ils subissent au quotidien. Une première scène met en avant les problèmes que les réfugiés peuvent rencontrer lors d'un contrôle d'identité, alors que la seconde attire l'attention sur les difficultés rencontrées lors de la recherche d'un logement et de la négociation avec un agent immobilier. Encadrés dans la mise en scène et dans la construction des dialogues par leur professeur de darija, ces réfugiés témoignent de la complexité et de la précarité de leur situation, mais également de leur volonté et des efforts qu'ils déploient pour s'intégrer dans la société marocaine. Il est rappeler que le Maroc a ratifié la Convention internationale relative au statut des réfugiés le 7 novembre 1956 et le Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés le 20 avril 1971. Le Royaume est le premier pays arabe a avoir ratifié la convention de Genève et à avoir mis en place un dispositif y afférant, à savoir le Décret Royal du 29 Août 1957, fixant les modalités d'application de la Convention relative au statut des réfugiés. ■

الدورة الثالثة لمخيم «عيون المستقبل» لفائدة أطفال المناطق المشمولة ببرنامج جبر الضرر الجماعي بالمهدية

مخيم «عيون المستقبل» ينتمون إلى عمالات وأقاليم ورزازات وزاكورة والرشيديية وخنيفرة والخميسات وفكيك وتنغير وميدلت والناظور والحسيمة وطانطان وأزيلال والحي المحمدي (الدار البيضاء).

ويرتكز برنامج المخيم على مجموعة من الأنشطة المتكاملة والمتنوعة تضم، بشكل خاص، ورشات التعبير والإبداع اليدوي والفكري، والتنشيط الرياضي الجماعي ومنتديات التربية على المواطنة، وسهرات وأمسيات ومسابقات وورشات التربية على البيئية، وجلسات حول المقاربة الحقوقية واكتشاف المحيط والمآثر ومعارض.

وتجدر الإشارة إلى أن عددا من الشركاء سيساهمون في تنظيم المخيم، ممثلين في وزارة العدل ومؤسسة صندوق الإيداع والتدبير ومؤسسة التعاون الوطني ووكالة تنمية وإنعاش الأقاليم الشرقية ووكالة تنمية الأقاليم الجنوبية وعمالات وأقاليم المناطق التي ينتمي إليها الأطفال المستفيدين، بالإضافة إلى فاعلين من القطاع الخاص.

ينظم المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان، من ثاني إلى 16 يوليوز الجاري بشاطئ المهدية (القنيطرة)، الدورة الثالثة لمخيم «عيون المستقبل» لفائدة عدد من الأطفال المنتمين للمناطق المشمولة ببرنامج جبر الضرر الجماعي.

وأوضح بلاغ للمجلس يوم الخميس، أن هذا المخيم المنظم بشراكة مع وزارة الشباب والرياضة، وبالتعاون مع الهيئة الوطنية للتخيم، يهدف إلى تنمية الشعور بالمساواة لدى هؤلاء الأطفال وتعريفهم بحقوقهم، فضلا عن صقل قدراتهم ومواهبهم ومهارتهم، وتوجيههم للانخراط الفعلي في الحياة المدنية، والمحافظة على البيئية والتنمية المستدامة.

وأضاف أن المخيم، الذي سيستفيد منه حوالي 535 طفلا وطفلة تتراوح أعمارهم ما بين 8 و14 سنة، يندرج في إطار تنفيذ توصيات هيئة الإنصاف والمصالحة في مجال جبر الضرر الجماعي لفائدة المناطق التي عانت من الانتهاكات الجسيمة لحقوق الإنسان في الماضي. وأشار إلى أن الأطفال الذين سيستفيدون من